

MAG&Cie

Conditions Générales de Vente

Process contractuel & modalités de facturation

Version juillet 2026 — v3.1 (déductions 50 % généralisées ; offres TPE, Transition Numérique et Assistants IA) —
Antoine Guittet, CTO / CPO Freelance

1. Présentation de MAG&Cie

MAG&Cie est l'activité de conseil et développement indépendante d'Antoine Guittet, consultant en technologie et intelligence artificielle depuis 2015.

Raison sociale MAG&Cie (activité en nom propre)	Responsable Antoine Guittet SIRET : 51901571300034
Activité Conseil IA, CTO/CPO Freelance, développement logiciel 17 rue du Petit Clos, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire	Site web www.mag-cie.com
SIRET 519 015 713 00034	Adresse 17 rue du Petit Clos 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

2. Description des offres et tarifs

2.1 Accompagnement IA — Mission en 4 phases

La mission d'accompagnement IA se structure en phases progressives. Chaque phase peut être contractualisée indépendamment.

Phase	Prestation	Tarif	Modalités
Phase 1 — Questionnaire préalable	Formulaire en ligne pour 2 à 3 personnes clés. Cartographie des usages et attentes.	GRATUIT	Sans engagement
Phase 2 — Audit exploratoire	RDV 1h30–2h (visio ou présentiel). Identification des 3 à 5 cas d'usage clés. Cartographie du SI et évaluation de la maturité IA.	350 € HT (420 € TTC)*	50 % (175 € HT) déduits de la Phase 3 si la mission continue.
Phase 3 — Recommandations & chiffrage	Rapport d'audit structuré, quick wins + projets structurants, chiffrage détaillé, roadmap de déploiement avec jalons. Livraison sous 5 à 7 jours ouvrés.	990 € HT (1 188 € TTC)	50 % (495 € HT) déduits de la Phase 4 si la mission

			continue
Phase 4 — Mise en place & accompagnement	Déploiement itératif des solutions retenues. Connexion aux outils métier. Points bi-mensuels. Formation des équipes + livrets remis.	À partir de 2 500 € HT (3 000 € TTC)	Devis détaillé selon périmètre
Accompagnement récurrent	Suivi mensuel, TMA, évolutions, point stratégique. Abonnement mensuel sans engagement annuel.	150 € HT/mois (180 € TTC)	Mensuel, résiliable à tout moment

* La Phase 2 est facturée 350 € HT (420 € TTC), sans acompte, 100 % à la livraison du compte rendu. Si le client poursuit en Phase 3, 50 % de la Phase 2 (175 € HT) sont déduits des 990 € HT. Si la mission se prolonge en Phase 4, 50 % de la Phase 3 (495 € HT) sont déduits du devis de Phase 4. Tous les tarifs sont indiqués HT et TTC (TVA 20 %).

⚠ Les abonnements aux services IA tiers (OpenAI, Anthropic, Google, etc.) et les coûts d'hébergement sont à la charge du client et ne sont pas inclus dans les tarifs ci-dessus. Ils sont estimés dans le rapport d'audit.

2.1 bis — Offre TPE & Indépendants

Déclinaison simplifiée de l'accompagnement IA, réservée aux TPE, artisans, indépendants et exploitants. Chaque prestation est indépendante et sans engagement de durée.

Audit Express — 750 € HT (900 € TTC) : 1h d'échange (visio ou présentiel) + cahier de recommandations livré sous 48h. Sans acompte, facturé 100 % à la livraison du cahier.

Pack Démarrage — 990 € HT (1 188 € TTC) : mise en place d'un module au choix + 1h de prise en main. 50 % de l'Audit Express (375 € HT) déduits si la mission continue. Acompte 50 % à la commande, solde à la livraison.

Module additionnel — 590 € HT (708 € TTC) : module supplémentaire paramétré sur l'existant. Acompte 50 % à la commande, solde à la livraison.

Accompagnement mensuel — 150 € HT (180 € TTC) / mois : 1h de réunion + 1h de travail dédié par mois. Sans engagement, résiliable à tout moment. Premier mois à la signature, puis mensuel en début de mois. Au-delà des heures incluses, devis préalable systématique.

Périmètre des Packs et Modules : paramétrage d'outils grand public — tout développement sur mesure fait l'objet d'un devis dédié. Les abonnements aux services tiers (IA : Claude, ChatGPT, Gemini... ; publication : Publer... ; autres outils) ne sont pas inclus et sont souscrits directement par le client, à son nom et pour son compte (propriété des données et des comptes, TVA récupérable). Budget indicatif TPE : 30 à 100 € HT/mois selon usage.

2.1 ter — Accompagnement Transition Numérique

Mission en 4 phases progressives, chacune contractualisable indépendamment. Tarifs HT et TTC (TVA française 20 %).

Phase 1 — Questionnaire préalable : GRATUIT, sans engagement.

Phase 2 — Audit exploratoire : 490 € HT (588 € TTC). Sans acompte, facturée 100 % à la livraison du compte rendu. Si le client poursuit en Phase 3, 50 % de la Phase 2 (245 € HT) sont déduits des 1 490 € HT.

Phase 3 — Recommandations & roadmap : 1 490 € HT (1 788 € TTC). Si la mission se prolonge en Phase 4, 50 % de la Phase 3 (745 € HT) sont déduits du devis de Phase 4.

Phase 4 — Mise en place & accompagnement : à partir de 3 500 € HT (4 200 € TTC), devis détaillé selon périmètre.

Accompagnement récurrent : 150 € HT/mois (180 € TTC), mensuel, résiliable à tout moment.

Les licences logicielles, abonnements SaaS et prestations tierces (infogéreur, hébergeur, éditeurs) sont à la charge du client et ne sont pas inclus dans les tarifs ci-dessus.

2.2 Formations IA

Sessions pratiques animées par Antoine Guittet, en présentiel ou en visio. Financement OPCO possible — renseignez-vous auprès de votre service RH.

Format	Contenu	Tarif
Atelier découverte (1h)	Initiation à l'IA, démonstration, cas concrets, Q&A	90 € HT (108 € TTC)
Demi-journée (3h)	Formation pratique sur les outils déployés ou un cas d'usage ciblé	250 € HT (300 € TTC)
Journée complète (6h)	Formation approfondie + ateliers pratiques + support de cours remis	450 € HT (540 € TTC)
Pack équipe (jusqu'à 8 pers.)	Format adapté, tarif dégressif selon effectif et durée	Sur devis

2.3 — Assistants IA sur mesure

Conception et déploiement d'un assistant conversationnel spécialisé sur un canal de messagerie (Telegram ou WhatsApp). Offre distincte de l'accompagnement IA : l'assistant couvre un canal et un cas d'usage (support client, FAQ, prise de RDV...), là où l'accompagnement IA met en place des espaces de travail IA complets pilotés par le client.

Setup initial : 150 € HT (180 € TTC). Cadrage, configuration de la personnalité et des instructions, déploiement sur 1 canal, tests et formation. Facturé à la mise en production.

Abonnement mensuel : 20 € HT/mois (24 € TTC). Hébergement, monitoring, support et évolutions mineures. Sans engagement de durée, résiliable avec un préavis d'un mois. Premier mois à la mise en production, puis mensuel en début de mois.

L'abonnement au fournisseur d'IA (OpenAI, Anthropic, etc.) est à la charge du client, souscrit à son nom et pour son compte, et n'est pas inclus dans les tarifs ci-dessus.

3. Process contractuel — étape par étape

Voici le déroulé type d'une mission, de la prise de contact jusqu'au règlement final.

	Étape	Description	Timing	Paieement
1	Signature du devis	Devis envoyé par email — retour signé + bon pour accord	Avant tout début de mission	Acompte 50% à la signature (Phases 3 & 4 uniquement)
2	Démarrage mission	Collecte des documents, accès aux outils, premiers échanges	Sous 5 jours ouvrés	
3	Livraison intermédiaire	Points d'avancement, échanges, ajustements	Selon planning convenu	
4	Livraison finale	Livraison remis (livret, déploiement, formation)	Délai convenu au devis	Solde facturé à la livraison
5	Règlement	Virement bancaire — coordonnées sur la facture	30 jours date de facture	Pénalités si dépassement

Bon à savoir — documents contractuels utilisés

- Devis : document contractuel principal. Un devis signé (mention « bon pour accord ») vaut contrat.
- Lettre de mission : utilisée pour les missions Phase 4 longues ou complexes. Détaille le périmètre,

les livrables, le planning et les conditions.

- Bon de commande : accepté si le client dispose de son propre process d'achat.
- Aucune prestation n'est démarrée sans document signé et acompte reçu (Phase 3 & 4).

4. Modalités de facturation et de paiement

4.1 Conditions de paiement par phase

Phase	À la signature du devis	À la livraison
Phase 1 — Gratuit	Aucun paiement	—
Phase 2 — 350 € HT (420 € TTC)	Aucun acompte — 100% à la livraison du CR d'audit	—
Phase 3 — 990 € HT (1 188 € TTC)	Acompte 50% = 495 € HT (594 € TTC) à la signature	Solde 50% = 495 € HT (594 € TTC) à la remise du livret
Phase 4 — sur devis	Acompte 30 à 50% à la signature selon montant	Solde à la livraison finale ou par jalons
Accompagnement récurrent	Premier mois à la signature	Mensuel, en début de mois
Formations	100% à la confirmation de la date	—

Transition Numérique : mêmes modalités que l'accompagnement IA — Phase 2 sans acompte (100 % à la livraison du CR), Phases 3 et 4 avec acompte 50 % à la signature et solde à la livraison, récurrent mensuel en début de mois.

Assistants IA : setup facturé 100 % à la mise en production ; abonnement mensuel facturé en début de mois, sans engagement, préavis d'un mois.

4.2 Moyens de paiement acceptés

- Virement bancaire (IBAN fourni sur la facture) — moyen préféré
- Paiement en ligne par carte bancaire via Stripe — lien de paiement sécurisé envoyé avec la facture
- Chèque à l'ordre de Antoine Guittet

Les factures sont émises via Abby. Le client reçoit sa facture par email avec un lien de paiement Stripe intégré permettant un règlement immédiat par carte. Un reçu est automatiquement envoyé à réception du paiement.

4.3 Délais de paiement

Les factures sont payables à 30 jours date d'émission, sauf mention contraire expressément convenue au devis.

Conformément aux articles L.441-10 et suivants du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne automatiquement et sans mise en demeure préalable :

- Des pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur
- Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € par facture impayée

4.4 Factures et TVA

SIRET : 519 015 713 00034 — 17 rue du Petit Clos, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

Antoine Guittet est assujetti à la TVA au régime réel normal depuis le 1er avril 2026. Toutes les factures émises à compter de cette date comportent la TVA française au taux de 20 %. Numéro de TVA intracommunautaire : FR47519015713.

Pour les clients assujettis à la TVA établis dans un autre État membre de l'Union européenne disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide, le régime de l'autoliquidation s'applique conformément à l'article 196 de la directive 2006/112/CE.

5. Engagements réciproques

5.1 Engagements de MAG&Cie

- Réaliser les prestations avec soin, diligence et dans le respect des délais convenus
- Maintenir la confidentialité de toutes les informations et documents transmis
- Informer le client de tout élément susceptible de modifier le périmètre ou le délai
- Ne sous-traiter aucune partie de la mission sans accord préalable écrit du client
- Fournir les livrables dans les formats et délais spécifiés au devis

5.2 Engagements du client

- Fournir les documents, accès et informations nécessaires dans les délais convenus
- Désigner un interlocuteur référent disponible pour les échanges et validations
- Respecter les délais de paiement convenus
- Ne pas utiliser les livrables à des fins autres que celles convenues
- Informer MAG&Cie de tout changement de périmètre avant qu'il ne soit engagé

Délais de livraison — ce qui peut les impacter

Les délais indiqués au devis sont calculés à partir de la réception de l'ensemble des éléments demandés au client.

Tout retard dans la transmission des documents ou des accès décale proportionnellement le délai de livraison.

En cas de modification de périmètre en cours de mission, un avenant au devis sera émis avant toute reprise de travaux.

6. Propriété intellectuelle et confidentialité

6.1 Propriété des livrables

À complet paiement des sommes dues, le client acquiert la pleine propriété des livrables produits spécifiquement pour sa mission (rapports, documentation, configurations, scripts).

MAG&Cie conserve la propriété des méthodes, frameworks, outils génériques et savoir-faire développés indépendamment de la mission, qui peuvent être réutilisés pour d'autres clients.

6.2 Confidentialité

MAG&Cie s'engage à maintenir strictement confidentiels tous les documents, données, processus et informations transmis par le client dans le cadre de la mission, pendant la durée de la mission et pour une période de 3 ans après sa clôture.

Cette obligation couvre notamment : les données clients du client, les modèles de documents, les processus internes, les informations financières et toute donnée à caractère personnel.

6.3 Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre des missions impliquant des données à caractère personnel, MAG&Cie agit en qualité de sous-traitant au sens du RGPD. À ce titre :

- Les données ne sont traitées que pour les finalités strictement nécessaires à la mission
- Aucune donnée personnelle n'est transmise à des tiers sans accord préalable du client
- Les outils IA utilisés sont sélectionnés en tenant compte de leur conformité RGPD
- Sur demande, un registre des traitements et un DPA (Data Processing Agreement) peuvent être fournis
- Les données sont supprimées ou restituées au client à l'issue de la mission

7. Résiliation et modification

7.1 Résiliation à l'initiative du client

Le client peut résilier la mission à tout moment par email avec accusé de réception. Dans ce cas :

- Les prestations déjà réalisées sont dues et facturées au prorata du temps passé
- L'acompte versé n'est pas remboursable si la résiliation intervient après le démarrage des travaux
- Les livrables partiels sont remis au client dans l'état d'avancement au moment de la résiliation

7.2 Résiliation à l'initiative de MAG&Cie

MAG&Cie se réserve le droit de résilier la mission en cas de non-paiement après relance, de refus de fournir les éléments nécessaires, ou de comportement rendant la mission impossible. Un préavis de 15 jours est alors respecté, sauf cas de force majeure.

7.3 Modification de périmètre

Toute modification du périmètre initial fait l'objet d'un avenant écrit signé par les deux parties avant toute reprise de travaux. Les modifications verbales ou par email ne constituent pas un engagement contractuel de MAG&Cie.

8. Responsabilité et garanties

MAG&Cie est soumis à une obligation de moyens et non de résultats. La responsabilité de MAG&Cie est limitée au montant des sommes effectivement perçues au titre de la mission concernée.

MAG&Cie ne saurait être tenu responsable des dommages indirects, pertes d'exploitation, pertes de données ou pertes de chiffre d'affaires résultant de l'utilisation ou de la non-utilisation des livrables fournis.

Le client est seul responsable de la conformité réglementaire de son activité et de l'usage qu'il fait des outils et recommandations fournis par MAG&Cie.

9. Droit applicable et litiges

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire. À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, le litige sera soumis aux tribunaux compétents de Nantes (Loire-Atlantique), lieu du domicile professionnel d'Antoine Guittet.

10. Acceptation des conditions

Les présentes Conditions Générales de Vente sont communiquées à tout client préalablement à la signature d'un devis. La signature du devis emporte acceptation pleine et entière des présentes CGV.

En cas de contradiction entre les CGV et un devis ou une lettre de mission, les stipulations du devis ou de la lettre de mission prévalent.

Pour MAG&Cie

Antoine Guittet

Date et signature :

Pour le Client

Nom, fonction et cachet :

Date et signature :
